

Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) Anzin-La Sentinelle-Valenciennes



Pièce n° 4 : Zonage réglementaire Commune de LA SENTINELLE

Maître d'oeuvre



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD
 Délégation Territoriale du Valenciennais
 Planification Eau Environnement Risques

62 Boulevard de Beffort
 59042 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr

échelle : 1/5000^e

Zones directement exposées aux risques.

- Zone d'interdiction R
- Zone d'interdiction sauf exception V
- Zone d'autorisation sous prescriptions B

Zone non directement exposée aux risques

- Zone d'interdiction H

Éléments de repérage

- bâtis
- limite communale



Mètres

